

CONSTRUCTION

BAS CARBONE

AVEC LE BOIS

Une initiative
de cecobois

GUIDE D'ADHÉSION PROFESSIONNEL DE LA COALITION CBCB

Plan pour une
économie
verte 

Québec 

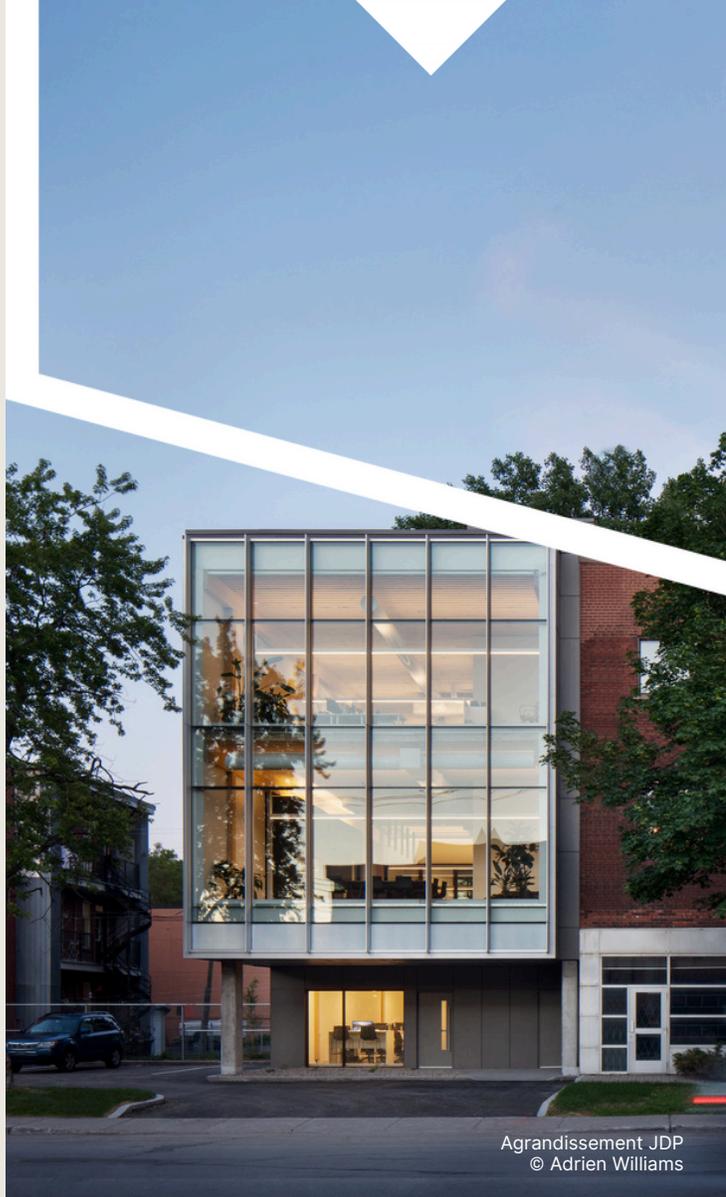
L'initiative CBCB est soutenue par le gouvernement du Québec via la Politique d'intégration du bois dans la construction et le Plan pour une économie verte 2030.

Guide d'adhésion - PRO

LA MISSION DE LA COALITION CBCB

Mobiliser les professionnels de la construction autour de la réduction du carbone intrinsèque par l'utilisation du bois dans les bâtiments :

- Regrouper les acteurs de la construction prêts à s'engager vers la sobriété carbone avec le bois dans le secteur du bâtiment;
- Cibler la réduction du carbone intrinsèque avec le bois comme un moyen de décarboner le secteur de la construction au Québec;
- Préconiser l'utilisation du bois, matériau sobre en carbone et issu d'une ressource renouvelable, pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments;
- Contribuer à la réduction des émissions de GES et à la décarbonation du Québec, un bâtiment à la fois avec le bois.



Agrandissement JDP
© Adrien Williams

CONTEXTE

Le secteur de la construction est reconnu comme un important secteur émetteur de GES. Selon l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (GlobalABC), ce secteur totalise à lui seul 37 % des émissions mondiales de GES. Les principales sources d'émissions sont le carbone opérationnel pour le chauffage et l'éclairage des bâtiments et le carbone intrinsèque, c'est-à-dire les émissions générées lors de la fabrication des matériaux de construction.

On réalise aujourd'hui qu'une proportion importante des émissions de GES dans ce secteur provient de la fabrication des matériaux de construction, appelée le carbone intrinsèque.

Au Québec, où la source d'énergie prédominante utilisée pour le chauffage et l'éclairage des bâtiments est l'hydroélectricité, une énergie décarbonée, le carbone intrinsèque est davantage prépondérant dans l'empreinte carbone d'un bâtiment pour l'ensemble de son cycle de vie.

La substitution de matériaux de structure à forte intensité carbone, tels que l'acier et le béton, par le bois permet une réduction des émissions de GES allant de 25% à 40%.

POURQUOI ADHÉRER ?

- Rejoindre un mouvement québécois en faveur de la réduction du carbone intrinsèque par l'utilisation du bois;
- Accéder facilement aux informations, ressources, outils et expertises sur la décarbonation des bâtiments avec le bois;
- Rester informé et à l'affût des innovations et des projets bas carbone en bois réalisés au Québec;
- Bénéficier de contenus de formation et de documentation portant sur le carbone intrinsèque en lien avec l'utilisation du bois pour vos clients;
- Augmenter le rayonnement de vos actions en bénéficiant de la vitrine de l'initiative CBCB;
- Contribuer à la base de données de Cecobois permettant de documenter l'empreinte carbone des bâtiments.

QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?

Partant du principe que la décarbonation se fait un bâtiment à la fois, l'objectif de la Coalition CBCB est de créer un regroupement d'entreprises et de donneurs d'ouvrages, dont les municipalités, qui collectivement, souhaitent accélérer la décarbonation du secteur de la construction au Québec par la réduction du carbone intrinsèque avec le bois.

Comme signataire de la Coalition CBCB, votre entreprise s'engage à préconiser la réduction du carbone intrinsèque auprès de ses clients en privilégiant l'utilisation du matériau bois comme moyen d'y parvenir.

Dans le cadre de l'initiative CBCB, Cecobois s'engage à vous offrir de la formation et des outils portant sur le carbone intrinsèque et l'utilisation du matériau bois nécessaire à l'atteinte de vos objectifs.

Comme signataire de la Coalition CBCB, votre entreprise consent à signer la lettre d'engagement proposée par Cecobois et à mettre en œuvre un plan d'action.

En espérant que vous rejoindrez ce mouvement soucieux de mettre en œuvre des actions concrètes qui permettront de réduire les émissions de GES et l'empreinte carbone des bâtiments par l'utilisation du bois.

VISIBILITÉS OFFERTES PAR L'INITIATIVE CBCB

L'initiative CBCB s'engage à offrir, aux entreprises signataires, les visibilitées suivantes :

- un article de blogue présentant l'engagement de votre entreprise, votre équipe, vos stratégies de réduction et vos projets bas carbone soumis à l'initiative CBCB;
- des publications présentant l'engagement de votre entreprise et vos réalisations de projets bas carbone sur les médias sociaux de l'initiative CBCB et l'infolettre de Cecobois;
- une fiche pour chacun de vos projets bas carbone en bois dans le répertoire de projet bas carbone de Cecobois, conformément aux critères d'éligibilité;

PROJETS BAS CARBONE

Critères d'éligibilité des projets bas carbone en bois

Le signataire devra :

- avoir réalisé une évaluation comparative de GES à l'aide de GESTIMAT;
- avoir considéré l'utilisation du bois au niveau de la structure (ou dans l'enveloppe si applicable);
- avoir accepté de partager les résultats de son évaluation de GES avec Cecobois pour diffusion et promotion;
- soumettre un projet réalisé au cours des 5 dernières années.

Étapes pour soumettre un projet bas carbone réalisé en bois :

Le signataire devra :

1. Effectuer une évaluation comparative de GES détaillée avec GESTIMAT incluant les quantités de matériaux réelles;
2. Faire valider son évaluation comparative de GES par un tiers;
3. Comparer les résultats de son évaluation comparative de GES soit avec un bâtiment de référence ou avec la moyenne établie par Cecobois ;
4. Soumettre son projet en acceptant de partager les résultats de l'analyse GESTIMAT avec Cecobois (par l'intermédiaire de l'outil GESTIMAT);
5. Avant diffusion du projet, Cecobois procédera à la vérification des quantités et de la comparabilité d'un bâtiment de référence ou la moyenne par typologie de bâtiment avec le projet réalisé;
6. Fournir les informations et les photos de son projet dans le formulaire de soumission de projet bas carbone pour publication dans le répertoire de projet bas carbone de Cecobois.

VOS ENGAGEMENTS...

1 Développer les connaissances des professionnels de votre entreprise sur la décarbonation des bâtiments

En tant que signataire, vous pourrez renforcer votre expertise interne, développer vos connaissances sur le carbone intrinsèque des bâtiments en fonction de vos besoins et de votre niveau d'avancement.

Cecobois, par l'intermédiaire de l'initiative CBCB, offre des formations et des contenus techniques (ex : fiches argumentaires, fiches techniques, balados, blogues, revues de littérature, etc.) permettant d'enrichir votre réflexion et de mieux définir vos pratiques pour une gestion efficace du carbone intrinsèque dans vos projets.

2 Viser des objectifs de réduction chiffrables du carbone intrinsèque par l'utilisation du bois

Les professionnels du bâtiment ont un rôle à jouer pour contribuer à réduire les émissions de GES associées au secteur du bâtiment. En tant que signataire, vous ciblez la réduction du carbone intrinsèque avec le bois comme l'un des moyens pour décarboner vos projets.

En tant que signataire, votre objectif de réduction GES attribuable à la production de matériaux de structure (et d'enveloppe si applicable) des projets réalisés sera fixé par rapport au bâtiment de référence ou la moyenne par typologie de bâtiment établie par Cecobois.

3 Quantifier l'empreinte carbone de vos projets avec l'outil GESTIMAT

En adhérant à la coalition CBCB, votre entreprise s'engage à réaliser des évaluations comparatives de GES de ses projets à l'aide de l'outil Gestimat et à partager les résultats afin de contribuer à la base de données de Cecobois sur l'empreinte carbone moyenne des bâtiments. Les analyses réalisées en avant-projet, ou pour des projets complétés au cours des cinq dernières années sont acceptées (évaluation rétroactive).



<https://cecobois.com/gestimat/>

GESTIMAT est un outil d'aide à la décision qui permet une modélisation rapide de différents scénarios de bâtiment à l'étape d'avant-projet ou une fois les projets réalisés. Il permet l'estimation des émissions de GES liées à la fabrication des matériaux de structure et d'enveloppe du bâtiment développé par Cecobois, en collaboration avec le Fonds vert du Gouvernement du Québec.



Complexe Synergia
© Adrien Williams

4 Contribuer à la base de données de Cecobois visant à documenter l'empreinte carbone moyenne des bâtiments

Sachant que les données de qualité sont essentielles pour documenter l'empreinte carbone moyenne des bâtiments et faciliter l'établissement de cibles de réduction, Cecobois souhaite poursuivre sa revue des données d'analyse du cycle de vie (ACV) et d'évaluations GES de bâtiments pour établir un portrait québécois plus juste en matière d'empreinte carbone moyenne des bâtiments.

Les signataires seront invités à soumettre les résultats d'ACV et d'évaluations GES de bâtiments réalisés. Pour préserver la confidentialité des projets, les données seront agrégées afin d'obtenir des moyennes (ex. : par typologies, par types de structures, etc.).

En tant que signataire et participant à la base de données, cela permet :

- d'obtenir davantage de données diversifiées du point de vue des typologies de bâtiments et des types de structure (pas limitées à des bâtiments en bois, mais à tout type de structure);
- de contribuer à documenter l'empreinte carbone moyenne de différentes typologies de bâtiments (kg éq. CO₂ / m²).

ADHÉREZ DÈS AUJOURD'HUI !

Processus d'adhésion à la Coalition CBCB:

1. Prendre connaissance des informations sur le site web dont le guide d'adhésion PRO ;
2. Communiquer avec l'équipe de Cecobois pour planifier une première rencontre d'information ;
3. Signer la lettre d'engagement ;
4. Identifier un représentant « bas carbone » au sein de votre entreprise ;
5. Compléter votre plan d'action avec l'équipe Cecobois (Voir code QR) ;
6. Fournir le logo de votre entreprise (format JPEG ou PNG).

Pour en savoir plus :

cbbb@cecobois.com

5 Contribuer au rayonnement de l'initiative Construction bas carbone avec le bois

En intégrant l'initiative CBCB, les signataires s'engagent à relayer les différents contenus (événements, annonces, collaborations, formations, etc.) au sein des plateformes de communication dédiées aux membres de votre équipe et à l'externe.

Les signataires seront également invités à partager, sur les plateformes de votre entreprise, leurs engagements ainsi que leurs réductions d'émissions GES des bâtiments qu'ils ont réalisés.

Cecobois, par l'intermédiaire de l'initiative CBCB, déploiera une campagne de communication sur la décarbonation et s'assurera de compiler et de communiquer les gains réalisés en matière de GES évités par l'utilisation du bois. Une emphase sera placée sur les projets bas carbone et sur les stratégies de réduction des signataires, afin de souligner les efforts de décarbonation des bureaux de professionnels.

